

LES SOURCES DE L'APPROVISIONNEMENT DE PARIS

(De l'Economiste français.)

(Suite)

L'étranger a surtout envoyé beau coup de gibier et rien que du gibier. L'Italie a seule, en effet, expédié de la volaille. Paris a reçu de ce pays 500 dindes, 7,000 poulets; 39,000 pintades et 1,850,000 pigeons. Pour nombre d'espèces de gibier, la part de l'étranger dans l'approvisionnement de Paris est plus considérable que celle de la France. Ainsi sur 310,504 lièvres introduits aux Halles, 54,254 seulement venaient de France, les 256,250 autres venaient de l'étranger dont la part était ainsi de 82 p. c. C'est d'ailleurs l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie qui ont fourni la presque totalité de ces lièvres. Sur 437,429 perdreaux, l'étranger en compte 290,000, soit 66.2 0/0. Sur 219,826 cailles, 175,000 ou 84.2 0/0 venaient de l'étranger. Les alouettes en revanche, venaient presque toutes de France, 90 0/0 ou 1,079,410 sur un total de 1,199,410 pièces; et sur 120,453 faisans, 60,953 ou 50.7 0/0 venaient de France. Au total, les Halles reçoivent 1,391,925 kilog. de gibier de l'étranger alors qu'elles n'en reçoivent que 529,775 de France.

Avant d'arriver au commerce des fruits et légumes, il nous faut noter l'importance du commerce de la triperie; 8,768,263 kilog. d'abats ont été introduits aux Halles en 1884. Les abattoirs de Paris avaient fourni 61.6 0/0 de ce total, la province 22 0/0, la ville et la banlieue 16.4 0/0. La part de l'étranger est ici très peu importante.

Les Halles ont reçu 12,414,950 kilog. de fruits et légumes: 5,060,980 kilog. de fruits, 2,355,445 kilog. de légumes, 4,998,525 kilog. de cresson. — Dans ce total, la part des provenances françaises est de 11,204,645 kilog. et celle des provenances étrangères de 1,210,305 kilog. La part de la banlieue dans ces arrivages n'est encore que de 1,875,615 kilog. Les raisins viennent du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, de l'Hérault, du Gard, de la Haute-Garonne, de Seine-et-Marne, les fraises de Vaucluse et du Var, les poires du Rhône, de la Sarthe, de l'Oise, etc., les marrons du Tarn et du Rhône, les choux-fleurs des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, etc. — L'Algérie envoie des raisins, des artichauts, des haricots verts, des oranges, des pommes de terre.

— La Belgique envoie des poires et des endives; l'Italie des pommes; l'Espagne, des citrons, des oranges et des madarines; les îles Canaries, des bananes. Les quantités de fruits ou légumes reçues de l'étranger se répartissaient en 162,500 kilog. pour la Belgique; 901,500 kilog. pour l'Espagne, 115,170 pour les Canaries et 31,135 pour l'Italie.

Voici maintenant quelques détails sur les quantités et les provenances des fruits et légumes vendus sur le carreau forain. Les transactions qui s'y font sont de plus en plus nombreuses et ont beaucoup augmenté depuis vingt ans. Ainsi, les produits du carreau qui s'élevaient en 1874 à un total de 368,286 fr. 80, s'élèvent en 1894 à 513,942 fr. 60. Ce sont surtout les produits des environs de Paris qui sont vendus sur le carreau par les horticulteurs et les jardiniers-maraîchers producteurs. Cependant nous citerons les choux-fleurs et les choux bretons qui sont expédiés par Roscoff, Angers, Saint-Malo, Cherbourg; les noix et marrons par la Bourgogne et l'Auvergne; les pois et haricots qui viennent en quantité des environs de Paris, mais aussi de Ville-neuve-sur-Lot et de Bordeaux; les artichauts viennent en grande quantité d'Angers, de Saint-Pol-de-Léon et de Roscoff, ces deux derniers pays ayant, grâce aux courants marins, une température qui leur permet la culture des artichauts en plein champ; l'ail, le laurier viennent de la Bretagne et du Poitou; les fleurs coupées, des environs de Paris mais aussi du Var et des Alpes-Maritimes. Le poids représenté par toutes ces denrées est évalué approximativement, nous l'avons vu, à 252,131,700 kilog., dont la plus grande part doit provenir des apports des environs de Paris. L'étranger ne participe pas à cet approvisionnement. On retrouve ses envois, en revanche, sur le marché aux poissons.

Sur une introduction totale de 34,182,494 kilog. de poissons et coquillages (moules et escargots), la part de l'étranger est de 7,699,121 kilog. et celle de la France de 26,483,373 kilog. L'étranger fournit un peu plus de poisson de mer que de poisson d'eau douce, 1,476,633 kilog. au lieu de 1,391,298, mais ce dernier chiffre est très supérieur à celui qui représente la fourniture de la France. Paris consomme assez peu en effet de poisson d'eau douce, il n'en était arrivé aux Halles que 2,125,136 kil. en 1894; et sur ce chiffre la part de la France n'était que de 733,838 kilog. La consommation des

poissons d'eau douce est restreinte en partie à cause des droits d'octroi énormes dont la plupart de ces poissons sont frappés. Ces droits sont en effet de 40 fr. 20 ou de 21 fr. 60 les 100 kilog. 23 départements avaient expédié en 1894 du poisson d'eau douce; de nombreuses localités des départements de l'Eure, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loiret, de Maine-et-Loire, de la Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure et de la Somme, entre autres, avaient participé à ces envois.

La consommation du poisson de mer est beaucoup plus considérable. On a introduit 24,990,648 kilog. de ces poissons dont 23,814,015 kilog. étaient fournis par les ports français. Les pays étrangers qui ont fourni du poisson de mer ou du poisson d'eau douce sont: l'Allemagne, 285,089 kilog.; l'Angleterre, 607,165 kilog.; la Belgique, 757,048 kilog.; la Hollande, 1,004,488. Les envois des autres pays ont beaucoup moins d'importance, l'Espagne n'en a envoyé que 185,300 kilog.; l'Italie 28,558 kilog. et la Suisse 283 kilog.

Pour les moules, escargots et coquillages, comme pour le poisson d'eau douce, ce sont encore les envois de l'étranger qui sont les plus importants: sur un total de 7 millions 066,710 kilog., la part de l'étranger est de 4,831,190 kilog. La Belgique a fourni, d'ailleurs, à elle seule, la presque totalité de ce contingent, ses envois ayant atteint le chiffre de 4,433,950 kilog., après elle viennent la Hollande avec 369,180 kilog. et la Suisse avec 28,060 kilog.

Les huîtres, qui sont à Paris l'objet d'un commerce très étendu, ne sont pas comprises parmi ces coquillages. Il a été introduit à Paris, en 1894, 7,928,279 kilog. d'huîtres, dont les huîtres de Portugal forment la grande majorité; elles représentent, en 1894, 5,905,605 kilog. 3,512,097 kilog. d'huîtres seulement ont été introduits aux Halles, parce que les approvisionneurs vendent en gare une partie de leurs apports. Les lieux de provenances sont assez peu nombreux. Les huîtres dites d'Arcachon viennent d'Arcachon, de la Teste, d'Arès et d'Andernos; les Armoricaines: de Bélon (Finistère) et de Vannes (Morbihan); les Cancale, de Cancale (Ille-et-Vilaine); les Courseulles, du Calvados; les Marennes et Portugaises, de la Charente-Inférieure; les Portugaises, en dépit de leur nom, viennent, en effet, de certaines localités de la Charente-Inférieure.

Nous arrivons maintenant au beurre, aux œufs et aux fromages.